

ALERTE PODOTACTILE

DALLE RÉSINE
DALLE POLYMÈRE
DALLE MINÉRALE
DALLE INOX
DALLE ALUMINIUM
PLOT POLYMÈRE
PLOT INOX
CLOU INOX
CLOU ACIER VIEILLI

NEZ DE MARCHÉ

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
NEZ DE MARCHÉ PLAT
NEZ DE MARCHÉ PLAT STRIÉ
NEZ DE MARCHÉ INSERT
NEZ DE MARCHÉ COMBO
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE
NEZ DE MARCHÉ CORNIÈRE STRIÉ

CONTREMARCHE

BANDE ADHÉSIVE POLYMÈRE
CONTREMARCHE ALU PEINT
CONTREMARCHE ALU POLYMÈRE

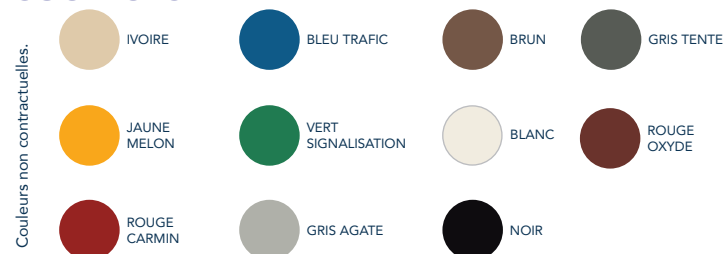
GUIDAGE PODOTACTILE

BANDE RÉSINE
BANDE POLYMÈRE
BANDE MINÉRALE
PROFILÉ POLYMÈRE
PROFILÉ MINÉRAL

DIMENSIONS

- 2305 x 36 mm
- 3005 x 36 mm

COULEURS



CONDITIONNEMENTS

RÉFÉRENCE	PG1AP
PACK	12 UNITÉS
DÉTAIL	2 UNITÉS

Pénibilité : Poids du colis < 15 Kg

- Bande de guidage simple* : prévoir 4 rangées de profilés.
- Bande de guidage double* : prévoir 2 bandes parallèles de 3 rangées de profilés chacune.

* Selon la norme NF P98-352 de novembre 2015

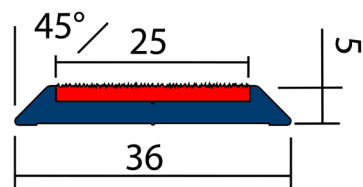
CONDITIONS DE STOCKAGE ET D'USAGE

Stocker dans l'emballage d'origine, à l'abri de l'humidité. Manipuler à une température comprise entre +5°C et +30°C.

ENTRETIEN

Lavage à l'eau et aux détergents classiques avec brosse souple.

SCHÉMA TECHNIQUE (Cotes en mm)



EN RÉSUMÉ

• Le dispositif de guidage au sol (ou d'aide à l'orientation) sera composé de profilés en aluminium anodisé à visser ou pré-adhésivés parallèlement disposés de 2305 ou 3005 mm de longueur, 36 mm de largeur et de 5 mm d'épaisseur de type PROOPLE PG1AP ou équivalent. Le profilé comportera un insert permettant la mise en place d'une bande polymère adhésive antidérapante de 25 mm de largeur et de 2 mm d'épaisseur.

• Le profilé sera anodisé naturel avec une anodisation épaisse de 20µ résistant à l'air salin et à l'abrasion. La bande adhésive sera constituée de polyuréthane souple à la structure granuleuse offrant une excellente résistance à la glissance et sera non abrasive pour un trafic pieds nus, particulièrement dans les environnements humides. Le profilé présentera sur toute sa longueur et de part et d'autre de la bande adhésive, un angle d'attaque chanfreiné inférieur à 45° afin de ne pas être accidentogène.

• Adaptés aux environnements intérieurs, le profilé et sa bande adhésive seront insensibles aux UV et aux intempéries et seront résistants au trafic intense. La résistance à la glissance de la bande adhésive sera d'un coefficient de 0,67 selon le test SRT sous eau. Sa résistance au feu sera conforme et classée M3, sa résistance à la fumée conforme et classée F2 et son pouvoir adhésif linéaire en version pré-adhésivée de 35 N/25 mm (test AFERA 4001 pour l'adhésif fin).

• Le profilé se fixera par vissage sur tous types de sols plats permettant une remise en circulation rapide ou par adhésivage à l'aide d'un adhésif fin (en intérieur) dans sa version pré-adhésivée sur sol sec et propre dont la granulométrie sera inférieure à 2 mm. La bande adhésive permettra de masquer les vis une fois le profilé fixé au sol.

• Le profilé et son implantation seront conformes à la norme NF P98-352 de novembre 2015 et au Guide de recommandations « Bandes de guidage au sol » de novembre 2015 du CEREMA en vigueur afin de matérialiser un guide podotactile au sol par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles. Le contraste visuel de la bande adhésive par rapport au sol adjacent devra respecter les valeurs requises par cette même norme.

• Dans le cadre de sa politique environnementale, de sécurité et d'hygiène et afin de connaître les impacts environnementaux des travaux, le maître d'ouvrage demandera à l'entreprise de fournir une attestation certifiant que les matières premières utilisées dans le processus de fabrication sont conformes au règlement REACH et ne devront pas contenir plus de 0,1% de substances identifiées dans la liste SVHC (CMR 1-2, métaux lourds, solvants). L'entreprise devra également joindre les résultats des tests de conformité à la norme NF P98-352 de novembre 2015 effectués par un organisme de certification indépendant ou en interne par PROOPLE.